

Service spécialisé des classes Apprentissage primaire

OBJECTIFS DU SERVICE

- Offrir à l'élève un milieu adapté respectant sa zone proximale de développement, et ce, en se basant sur l'évaluation individuelle de ses besoins et de ses capacités.
- Réintégrer l'élève en classe ordinaire lorsque les conditions sont en place.
- Offrir des interventions qui respectent le cycle correspondant au groupe d'âge de l'élève.
- Amener l'élève à avoir une vision positive de lui-même et de l'école.
- Permettre à l'élève de répondre aux attentes fixées pour lui selon ses capacités et ses besoins.
- Favoriser les liens entre les apprentissages et la vie quotidienne afin que l'élève devienne un véritable acteur social.

LES CLASSES

L'équipe-classe est composée d'un enseignant en adaptation scolaire et d'un éducateur spécialisé qui travaillent en collaboration avec une équipe de professionnels. Le groupe est composé d'un maximum de 12 élèves.



CLIENTÈLE VISÉE

L'élève, lorsqu'il était en classe ordinaire, avait recours à des mesures relevant de la **modification** en français et en mathématique. Malgré celles-ci, l'élève se trouvait en **compromission sur les plans social et affectif**. Il présente un profil cognitif dans la moyenne inférieure. De plus, il peut présenter d'autres difficultés au niveau de la communication, du langage, de la motricité ou des habiletés sociales et fonctionnelles.

PARCOURS SCOLAIRE



À l'arrivée dans le service spécialisé, l'élève sera intégré dans un groupe en fonction **du cycle scolaire correspondant à son âge**. Au terme de son parcours au primaire, si l'élève est toujours en classe Apprentissage, il poursuivra son cheminement scolaire à l'école secondaire dans un service adapté à ses besoins et en fonction du niveau de compétence qu'il aura développé.



AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES



Les classes du service Apprentissage sont intégrées au sein d'une école primaire régulière. Elles offrent des espaces dédiés au retour au calme, à la lecture autonome, au travail en sous-groupe, etc.

AMÉNAGEMENTS ÉDUCATIFS

Les classes Apprentissage offrent aux élèves un cadre prévisible, clair, cohérent et constant. Plusieurs référentiels visuels soutiennent la compréhension de l'environnement et des apprentissages. L'horaire de la journée est organisé en tenant compte des besoins des élèves : routines, pauses cognitives et sensorielles, périodes d'ateliers et d'autonomie. Un soutien intensif et des outils sont offerts aux élèves afin qu'ils développent leur autonomie. De plus, les comportements sociaux, soutenus par des éléments visuels, sont modélisés et travaillés à travers différents ateliers et contextes. Ainsi, les intervenants du milieu veillent à faire vivre des réussites aux élèves pour les amener à avoir une vision positive de leurs capacités.

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Les stratégies pédagogiques, appuyées sur les résultats de la recherche et sur les besoins des élèves, s'inscrivent dans les facteurs de l'enseignement efficace. Ces approches pédagogiques diversifiées sont privilégiées pour optimiser l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. L'élève a une **planification individualisée** qui cible des objectifs de travail visant à développer son plein potentiel. Des critères de réussite sont également déterminés à partir des capacités et des besoins de l'élève afin d'évaluer sa progression.

Enseignement explicite

Outils d'aide technologiques

Soutien visuel

Apprentissage collaboratif

Enseignement en :

- grand groupe
- sous-groupe
- individualisé

Contextes variés pour favoriser la généralisation et le transfert

SERVICE DE GARDE

Les élèves peuvent bénéficier du service de garde de l'école. Les modalités de fréquentation varient en fonction des besoins et capacités des élèves ou des contraintes organisationnelles.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves peuvent bénéficier du transport scolaire vers l'école d'accueil selon les modalités prévues par la politique du Centre de services scolaire.

Possibilité de transport en berline, minibus ou autobus en fonction des besoins de l'élève et des ressources disponibles

RESPONSABILITÉS DES PARENTS

- Collaborer étroitement avec les intervenants en participant aux rencontres.
- Se rendre disponible par contact téléphonique au besoin.

Il est entendu que ce signet d'information devrait être complété d'un échange verbal entre les parents et l'école d'origine pour assurer une bonne compréhension de ce qu'est le service Apprentissage.